

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU
SYNDICAL DU 13 SEPTEMBRE 2023**

DEL-2023-246

L'An deux mille vingt-trois, le treize septembre, à 10 heures 00, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 06/09/2023, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents :

Mme PARIS.

MM. AEBISCHER, BAUD-GRASSET, BOISIER, BOUVARD, DEAGE, DESCHAMPS, FRANCOIS, GYSELINCK, HACQUIN, JACQUES, PEUGNIEZ, RATSIMBA.

Avaient donné pouvoir :

Mme TARAGON.

MM. COUTIER, GUILLOTTE.

Etaient absents ou excusés :

Mmes DALL'AGLIO, DETURCHE, MERMIER.

MM. CALLET, CHASSAGNE, DAVIET, GILLET, MATHIAN, OBERLI, SADDIER, STEYER.

Assistaient également à la réunion :

M. DAVIET - en visioconférence

Mmes GIZARD, JAILLET, KHAY, PERRILLAT,

MM. CHALLEAT, DUPERTHUY, GAL, GRANGE, LOUVEAU, MALOSSE, SOULAS, VIVIAN : du SYANE.

Membres en exercice : 27

Présents : 13

Représentés par mandat : 3

Objet : ETUDES DE FAISABILITE RELATIVES A LA PRODUCTION ET DISTRIBUTION DE CHALEUR A PARTIR DE GEOTHERMIE DE MOYENNE PROFONDEUR SUR LE BASSIN ANNECIEN - DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DE L'ADEME ET DE LA REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES

Exposé du Président,

Dans le cadre de ses statuts, le SYANE peut porter, sur l'ensemble du territoire de ses collectivités adhérentes, les actions suivantes :

- Réalisation de toute étude, prospective ou action de sensibilisation sur les énergies renouvelables.
- Assistance, soutien financier et technique à la réalisation d'opérations présentant un intérêt en termes de développement des énergies renouvelables.

Ainsi, le SYANE peut notamment engager toutes études de faisabilité pour la recherche de potentiel d'une ressource géothermique de moyenne profondeur et le développement d'un réseau de chaleur pour la distribuer.

Au vu de la connaissance actuelle du sous-sol sur le périmètre du Grand Anney et plus particulièrement sur le territoire de la commune nouvelle d'ANNECY, il semblerait que le contexte géologique local soit favorable

à l'implantation d'un site de production d'énergie géothermique de moyenne profondeur et de sa distribution via des réseaux de chaleur.

Il est rappelé que la géothermie de moyenne profondeur, ainsi que les réseaux de chaleur qui y sont associés, présentent les intérêts suivants :

- Développement d'une énergie renouvelable.
- Valorisation d'une ressource locale.
- Très faibles émissions de polluants.
- Coût de la chaleur compétitif pour l'utilisateur.

C'est dans ces conditions que le SYANE a décidé, sur sollicitation de la commune d'ANNECY, de réaliser des études de faisabilité permettant de confirmer ou d'infirmer la pertinence de la production et de la distribution d'énergie renouvelable à partir de géothermie de moyenne profondeur.

Le budget prévisionnel de ce projet d'étude de faisabilité est fixé à 360.000 € TTC.

Cette démarche pourrait bénéficier d'un financement de l'ADEME ainsi qu'éventuellement du Département et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes sous la forme de subvention(s).

Les membres du Bureau sont invités :

1. à approuver la sollicitation d'une aide financière auprès de l'ADEME, du Département et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes afin de soutenir le dossier présenté,
2. à autoriser le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'obtention et aux éventuels versements de ces subventions.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,



Syane
ENERGIES A N.UMERIQUE

Joël BAUD-GRASSET.